MUNICIPALITÉ

DE
L'ABBAYE

Tél. 021 841 16 33
Fax 021 841 19 72
municipalite@labbaye.ch

1344 L'Abbaye, le 16 janvier 2012

Au Conseil communal
1344 L'Abbaye

Réf.
GG/**mc** / jr

Préavis N° 1/ 2012 - Agrandissement garage SDIS – L'Abbaye

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Le local des pompiers à L'Abbaye construit en 1995 sis à la place du Prédicant était conçu pour du matériel uniquement soit Chariot échelle, dévidoir, vestiaire ainsi que d'une moto pompe.

Suite au regroupement des compagnies de village dans un premier temps et à la mise en place du DPS type B en 2007 dans un deuxième temps, le local de L'Abbaye a été doté de plusieurs véhicules, soit un véhicule de transport hommes et matériel (TPM) ainsi que d'un camion avec une réserve d'eau de 500 litres équipé d'une pompe haute pression et d'appareils respiratoire, afin de répondre aux missions de type B.

Début 2010, après de nombreuses séances entre les trois Municipalités de la Vallée, la structure d'un service de défense incendie et de secours Vallée de Joux a vu le jour. Les exercices, l'instruction et la comptabilité du SDIS sont maintenant regroupés au niveau de la Vallée.

Dans le courant de l'automne 2011, le DPS F (Sentier) a reçu un nouveau véhicule Tonne Pompe (TP) de 2000 litres en remplacement de celui utilisé jusqu'à ce jour.

En accord avec l'ECA, l'ancien véhicule (TP) pourra être affecté au site B (L'Abbaye) afin de remplacer le modèle d'une capacité de 500 litres avec une pompe à haute pression, dans l'attente du véhicule TP de 1000 litres prévu dans la planification vers l'année 2015.

Cette arrivée prématurée d'un **"vrai"** (TP) sur le site de L'Abbaye est un véritable plus pour la sécurité permettant des interventions plus rapides sur les deux extrémités géographiques de la Vallée.

Cependant, le gabarit du local actuel n'est pas suffisant pour permettre le stationnement tant de l'ancien (TP) du Sentier que du TP de 1000 litres prévu en 2015.

Dès lors, la Municipalité a mandaté un bureau afin de réaliser une étude sur l'agrandissement du local, afin d'y accueillir de nouveaux véhicules du feu.

C'est la variante pouvant contenir **trois** véhicules qui est privilégiée par l'ECA pour l'obtention d'une subvention. (croquis en annexe)

Les gabarits maximums d'emprise au sol par véhicule sont les suivants; longueur 9,90 m, largeur 4,50 m et hauteur 4,50 m. Ce nouveau volume sera intégré au local existant en réalisant une ouverture dans le mur de la façade actuelle afin de permettre une circulation aisée à l'intérieur des garages.

Pour des raisons constructives, statiques et esthétiques, cet ouvrage est prévu en béton armé. La dalle toiture également en béton comporte une casquette frontale de même apparence que la toiture actuelle.

Bien que le local existant ne soit pas isolé, il est prévu d'isoler les nouveaux murs et la toiture par mise en place d'une isolation extérieure. Les murs restent en béton apparent avec peinture intérieure. La toiture comporte une étanchéité avec couche d'alourdissement en gravier.

Le sol intérieur des garages est prévu d'être exécuté avec une résine synthétique appliquée sur le radier en béton. Les portes sont des portes sectionnelles isolées avec commandes électriques.

La réalisation de cet ouvrage implique le déplacement de la borne hydrante existante et la réfection partielle des surfaces extérieures en enrobé.

Le coût des travaux projetés est présenté dans le tableau ci-dessous:

TRAVAUX		**Coûts arrondis**
Installation de chantier	Fr.	25'000.00
Béton et béton armé	Fr.	242'000.00
Terrassement	Fr.	157'000.00
Installation sanitaire	Fr.	6'500.00
Traitement des sols	Fr.	20'000.00
Ferblanterie et plâtrerie	Fr.	6'500.00
Construction métalliques et serrurerie	Fr.	33'000.00
Installations électriques	Fr.	12'000.00
Sous - Total	Fr.	502'000.00
Divers et imprévus env. 8%	Fr.	40'500.00
Honoraires ingénieurs	Fr.	51'000.00
Honoraires géomètre	Fr.	2'500.00
Total H.T.	Fr.	596'000.00
TVA 8%	Fr.	47'680.00
Arrondis	Fr.	20.00
TOTAL TTC	**Fr.**	**643'700.00**
Subventionnement de la part de l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA)	**Fr.**	**313'700.00**

Le solde net à charge sera compensé par la location de ce local à l'entité SDIS Vallée de Joux, recette permettant de payer l'intérêt et l'amortissement annuel.

Afin d'accueillir le véhicule Tonne Pompe (anciennement au Sentier) les travaux sont envisagés dès que possible en avril-mai 2012 après l'approbation du présent préavis par votre Conseil, et l'enquête publique débutant dès cette acceptation.

La Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir accepter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de L'Abbaye

- Vu le préavis 01/2012 du 16 janvier 2012
- Ouï le rapport de la commission chargée de l'étude,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide

- **D'accorder** un crédit pour les travaux d'agrandissement du garage SDIS à l'Abbaye pour la somme de **fr. 643'700.-** de laquelle sera déduit le montant de la subvention de l'ECA soit de **fr. 313'700.-**
- **De financier** ces travaux par un recours à l'emprunt si nécessaire dans les limites du plafond d'endettement. (endettement au 31.12.2011 de fr 6'851'200.00)
- **D'amortir** le "solde env. 330'000.- " des travaux sur une période de 25 ans par le compte 356.3311, soit un montant d'env. fr. 13'200.- annuellement
- **De fixer** le montant de la location à fr. 19'000.00 ceci en accord avec le SDIS.

La Municipalité reste à disposition de la commission pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous adressons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic
Gabriel GAY

MUNICIPALITÉ DE L'ABBAYE

Le Secrétaire
Jacky REYMOND

Annexe: 1x plan et croquis.

Délégation municipale: MM. Gabriel Gay, syndic et Monsieur Paul-Claude Rochat

Commission:	Berney Louis-François, rapporteur
membres	Bonny Christophe, Cabras Roberto, Capt Johan, Grobet Georges-André
suppléants	Kehrli Claude, Rochat Jacky

Situation actuelle et emplacement à L'Abbaye – Place Prédicant

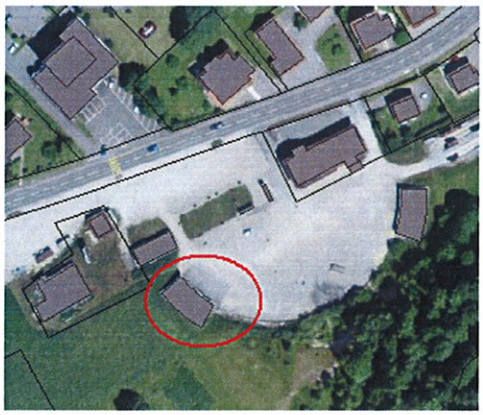

Plan de la construction projetée

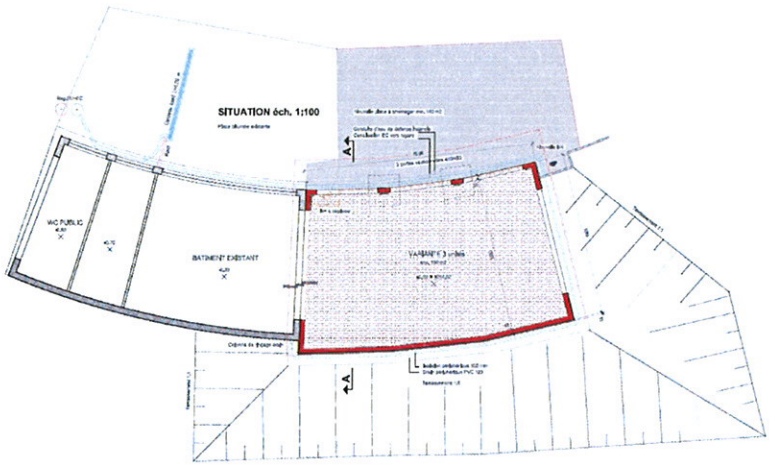

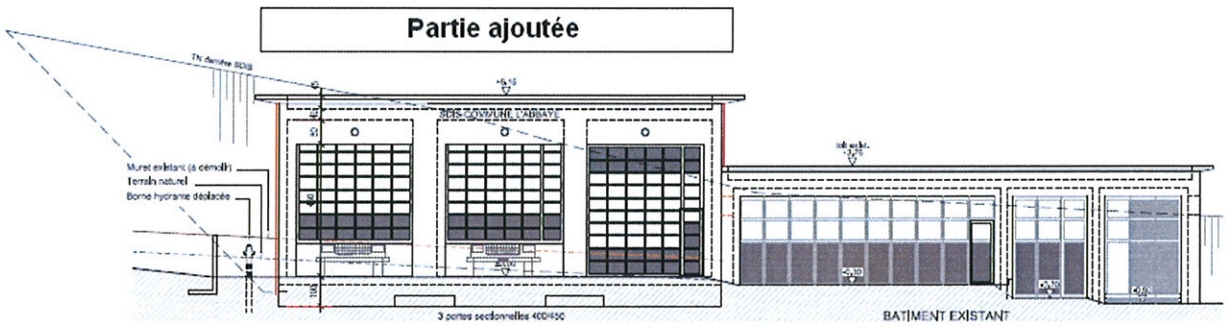

FACADE PRINCIPALE - NORD-EST

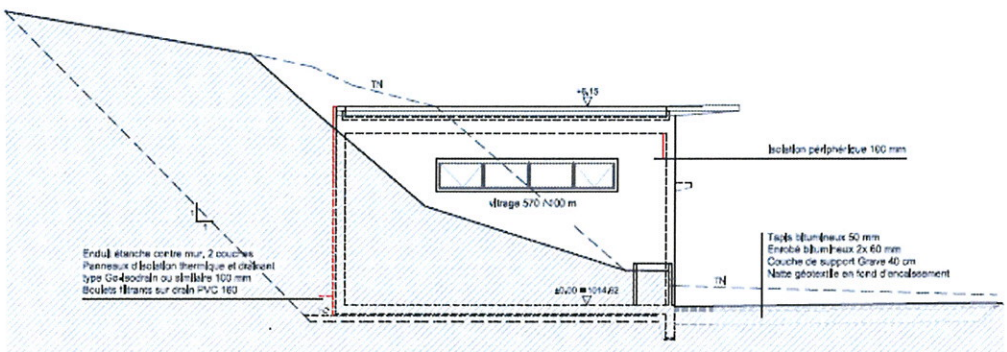

FACADE SUD-EST